

III. — Préparation professionnelle.

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **32 (1933)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

senter à l'examen, il faut avoir suivi un cours de géométrie descriptive (1 semestre) terminé par la construction d'une épure d'examen.

Les cours sont gratuits; l'étudiant ne paie de finances que pour l'inscription aux examens.

Ceux qui ont choisi la *mécanique* comme branche pour la première section de l'examen suivent un cours de quatre leçons par semaine pendant quatre semestres; ceux qui ont choisi la *physique* un cours de quatre leçons par semaine pendant quatre semestres, complété par un cours de travaux de laboratoire (1 semestre, 800 heures).

2. — La préparation théorique est contrôlée par un examen d'Etat (« Realeksamen »). (Voir sous II, 1).

III. — PRÉPARATION PROFESSIONNELLE.

1. — La préparation professionnelle théorique et pratique se fait au *séminaire pédagogique* (« pedagogisk seminar »), généralement après la préparation scientifique. Elle dure un semestre.

a) *La méthodologie mathématique* est passée en revue par un professeur de l'enseignement secondaire en connexion avec les exercices se faisant en classe. La forme en est celle de colloques, et l'on considère principalement l'enseignement secondaire. La préparation des professeurs de l'enseignement primaire (« Folkeskolen ») a lieu dans des écoles (« Laererskoler for Seminarister ») qui n'ont pas de rapport avec le « séminaire pédagogique » de l'enseignement secondaire.

b) Au Séminaire pédagogique les candidats suivent un cours général de pédagogie et de psychologie qui s'est prouvé utile et nécessaire. Le Séminaire pédagogique n'a pas de Lycées annexes spéciaux; on utilise les écoles secondaires d'Etat ou communales ordinaires.

c) Les candidats sont orientés dans les questions de pédagogie basées sur les conceptions expérimentales, mais il n'y a pas de cours proprement dits. L'occasion de développer les facultés d'ordre pratique est seulement donnée à l'Université dans les cours de géométrie descriptive.

d) Il y a un cours de législation scolaire, principalement en ce qui concerne l'enseignement secondaire en Norvège, mais qui oriente aussi, à l'occasion, sur les conditions de l'enseignement primaire et sur l'organisation des études à l'étranger.

e) A côté de la préparation didactique théorique, la préparation pratique consiste en des leçons faites par le candidat dans une école secondaire (« Middelskole », « Gymnasium ») sous la direction d'un professeur de l'école. Il y a trois étapes. Le candidat est d'abord auditeur, puis il enseigne sous la direction du professeur; pendant la troisième étape, il enseigne seul, partiellement en présence du

directeur du Séminaire pédagogique et du professeur. On ne constate aucune tendance à négliger la culture mathématique.

IV. — PERFECTIONNEMENT ULTÉRIEUR DES PROFESSEURS.

a) Il n'y a pas de cours réguliers de vacances ou de congés fixes, mais de temps en temps un professeur reçoit une bourse de voyage pour étudier l'enseignement à l'étranger.

b) Il existe une société de professeurs de l'enseignement secondaire (« Filologenes og Realistenes Landsforening ») où les questions pédagogiques sont discutées dans des séances et dans une revue (« Den høiere Skole »). Du reste la Société mathématique de Norvège (« Norsk Matematisk Forening ») avec sa revue (« Norsk Matematisk Tidsskrift ») est en contact intime avec les professeurs de l'enseignement secondaire et les étudiants de l'Université.

c) L'activité du professeur dans les écoles est concentrée sur l'œuvre didactique. Mais il y a des professeurs qui continuent leurs études et leurs recherches guidés par un intérêt scientifique.

d) L'occasion est donnée de passer dans l'enseignement supérieur. Ce fut le cas, par exemple, pour Sophus LIE, L. SYLOW, Axel THUE et pour moi-même (alors au Danemark). Mais à cause des conditions spéciales (fortune ou bourses) beaucoup de professeurs de l'enseignement supérieur n'ont pas passé par cette filière. Ils se sont seulement distingués par des travaux scientifiques.

V. — DISPOSITIONS LÉGISLATIVES RELATIVES AUX PROFESSEURS.

a) Les professeurs de l'enseignement secondaire sont nommés par le Ministère de l'enseignement à la suite d'une inscription. Dans les écoles d'Etat, la nomination est confirmée par le Roi. Il y a deux grades: « Lektor » et « Adjunkt ». Pour le premier, l'examen complet est exigé (« Realeksamen » et « Pedagogisk Seminar »), pour le second seulement la première section (les trois branches) et le Séminaire pédagogique. Le grade de docteur n'est pas exigé.

b) On ne fait pas de différence entre les professeurs masculins et féminins. Il y a coéducation des sexes dans la majorité des écoles.

c) On préfère généralement le candidat dont les branches correspondent le mieux au poste vacant.

e) L'enseignement de la géométrie descriptive est réuni au cours de mathématiques.

d) L'enseignement de la mécanique est confié au professeur de mathématiques appliquées.